

La PATRIE est en DANGER



Les assassinats politiques sont toujours les signes avant-coureurs de graves événements.

Le secrétaire des groupements de l'Action Française, M. Marius Plateau, assassiné par un anarchiste, vient de payer de sa vie le campagne d'excitation dirigée par Léon Daudet contre la paix et contre la République.

Mais qui ne remarquera que la période d'énervement est sur le point de finir, est dupe pour un bon moment de la fièvre de réaction créée et entretenue en France par l'Action Française.

Dans ce journal, Léon Daudet organise publiquement l'opposition à la République, réclame la reprise de la guerre contre l'Allemagne, couvre d'ordures la démocratie pour la rendre ridicule et méprisable.

La, il y a vraiment danger pour le régime; là, il y a vraiment danger pour la sécurité nationale. Et cependant, le gouvernement n'a point réagi et, par sa coupable faiblesse, il a contribué à l'égarement de l'opinion.

Trop de gens finissent par croire que c'est Daudet qui a raison et la République qui a tort. Nous plissons vers un fascisme plein de menaces pour la France et, à l'heure où l'occupation de la Ruhr devient un point noir grossissant, l'assassinat du royaliste par un anarchiste annonce une sorte de terreur intérieure.

Au dedans, comme au dehors, la patrie est en danger.

Eug. GUILLAUME.

La Chambre a discuté la loi de Finances

Elle a majoré de 10 pour cent le prix des tabacs ordinaires

La Chambre a continué hier matin la discussion de la loi de finances.

Les restaurants qui organisent des séances de bal, dont l'entrée est gratuite, sont assujettis à un droit unique de 23, 12 ou 6 % suivant le classement des commissaires spéciaux.

Elle a adopté également plusieurs dispositions frappant les cercles et maisons de jeux d'un nouvel impôt.

Après hommage rendu aux hardis pionniers qui viennent d'effectuer la traversée du Sahara, l'Assemblée adopta l'article 27, qui fixe à 475.000 francs la contribution des colonies aux dépenses de l'aéronautique militaire coloniale pour 1923.

Un article fut adopté, qui accorde des exemptions de la taxe sur les bénéfices de guerre aux exploitants qui ont été mobilisés pendant un an ou moins, qui ont été réformés pour blessures, maladies, contractés au service, ainsi que les fils et gendres de veuves ayant dirigé avant leur mobilisation l'établissement de la veuve.

Un amendement, accordé en outre une exonération de 30.000 francs aux anciens combattants démobilisés pendant la guerre.

La Chambre vota l'article 65, qui autorise le gouvernement à réduire l'organisation de l'armée sur le pied de paix à 22 divisions.

La suite de la discussion a été renvoyée à mercredi matin.

Un habitant de Vicq a été écrasé par un train

Un accident mortel est survenu hier matin, à 7 h 35, au passage à niveau n. 169, auprès de la gare d'Onnain, route de Vicq.

Le nommé Léchelle de Vicq, 60 ans, se rendant à son travail, ayant voulu traverser le passage malgré la défense du chef de gare, a été tué par la manœuvre du refolement du train 8.101.

Une passerelle au-dessus des voies s'impose en cet endroit, qui donne accès aux trois usines; le passage étant de 150 m de la gare, cette passerelle a été commencée pendant les manœuvres.

GRAVE SITUATION DANS LA RUHR

Les Mineurs et les Cheminots ont voté la grève, les Métallurgistes menacent et la France cherche à assurer la sécurité de ses troupes

La réunion des syndicats ouvriers d'Essen s'est terminée dimanche tard dans la soirée. Après une longue discussion, les représentants des syndicats ont fini par adopter un certain nombre de résolutions.

Les mineurs descendent mais ne travaillent pas

La grève des mineurs, décidée hier soir, a commencé ce matin. Les ouvriers sont descendus dans les puits, mais ils ne travaillent pas.

Le Reich paiera les mineurs

Berlin, 22. — Le gouvernement d'Empire a décidé d'assurer aux mineurs le paiement de leurs salaires en cas de grève générale.

Aucune tonne de charbon n'est parvenue en France

Un journal anglais écrit cela

London, 22. — Le correspondant du «Manchester Guardian» à Essen, dit que jusqu'à présent aucune tonne de charbon de la Ruhr n'est parvenue en France.

Les Cheminots feront grève également

Dès maintenant les communications ne sont plus assurées dans la Ruhr.

Les sapeurs français conduisent des trains

Düsseldorf, 22. — A la gare principale de Dortmund, les équipes défilantes n'ont pas encore repris le travail; les trains venant de Berlin sont acheminés par Hamm et Düsseldorf et subissent des retards.

54.000 Métallurgistes menacent d'arrêter

Ils exigent la mise en liberté de M. Thyssen

Le général Simon a reçu, lundi matin, une délégation des ouvriers des usines Thyssen, les plus importantes après Krupp.

Comment la France va répondre?

Une délibération importante a eu lieu au Quai d'Orsay

Une délibération qui semble avoir été exceptionnellement importante a eu lieu hier après-midi, au quai d'Orsay, sous la présidence de M. Poincaré.

Libre la suite en deuxième page

LA RÉÉDITION D'UN CRIME CÉLÈBRE

Une femme a tué le Secrétaire-Général de l'« Action Française »

Elle cherchait M. Léon Daudet et elle tenta de se suicider

Paris, 22. — Cet après-midi, à 15 heures 15 dans les locaux de l'Action Française, une femme anarchiste, Mme Germaine Berton, née le 7 juin 1902, à Puteaux, a tiré deux coups de revolver sur M. Marius Plateau, 36 ans, secrétaire général de la Ligue d'Action Française et des Camelots du Roi.

Elle voulait tuer M. Léon Daudet

Les premiers renseignements reçus par les magistrats qui procèdent à l'enquête établissent que la femme Berton avait uniquement prémédité son crime, mais qu'elle n'entendait pas frapper plus particulièrement M. Plateau qu'un autre membre de l'Action Française.

Une ancienne femme de chambre de M. de Ravisi

M. Léon Daudet, qui ne reçoit jamais chez lui, a été conduit la visiteuse et lui a fait dire de se présenter au bureau de l'Action Française, rue de Rome, pour voir M. Jacques Allard, secrétaire de sa rédaction.

Cinq coups de revolver et M. Plateau mourait

La femme Berton revint cet après-midi, entre deux heures et trois heures. Elle demanda à parler à M. Marius Plateau, qui se trouvait avec M. Allard dans une petite chambre où elle venait pour la première fois et qui s'était fait connaître.

Une jolie princesse vécut il y a 4.000 ans

Sa momie vient d'être découverte à Louqsor

London, 22. — Les archéologues américains, attirés à Louqsor par la découverte de la tombe du roi Tut Anck Amen, ont trouvé samedi le corps momifié et abondamment tatoué d'une princesse dont la mort doit remonter à 4.000 ans.

Elle tourna ensuite son arme contre elle-même

On suppose que la meurtrière a commis son acte au moment où M. Plateau, après avoir pris les renseignements qu'elle lui apportait, le reconduisit jusqu'à la porte et s'efforçait pour la laisser passer.

La victime était un mutilé de guerre

La femme Berton était une militante appartenant aux groupements anarchistes et connue de la police.

« Si je meurs, dit la coupable dites que j'ai fait mon devoir »

« Si je meurs vous direz à ceux du parti anarchistes que j'ai fait mon devoir »

CEUX DONT ON PARLE

Le forgeron de Bousois

STRIMELLE

de Bousois fusillé en 1914 serait innocent

Une victime de l'affolement des premiers jours de guerre

Le forgeron de Bousois

de Bousois fusillé en 1914 serait innocent

Le temps d'aujourd'hui

Temps très nouveau. Vente d'ouest à nord-ouest sur la façade de la maison du forgeron de Bousois, actuellement déshabillé à Bousois, poursuit une information sur les réhabilitations de l'infirmerie belge.

LE REVEIL ÉCONOMIQUE

NOTRE ENQUÊTE

Projet d'augmentation des impôts

Un mouvement unanime de protestation s'est élevé dans toute la France, dans tous les milieux, contre le nouveau projet de notre ministre des Finances d'élever de 20 % le montant des impôts actuels.

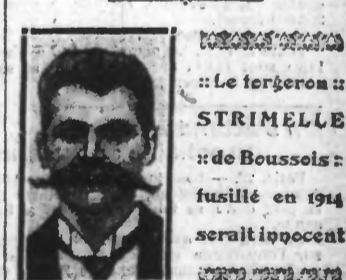
Les commerçants dunkerquois s'élèvent contre le « honteux » privilège des bouilleries de crû

Au cours de notre enquête, nous avons interviewé M. Bécarré, président du Syndicat des Commerçants, Industriels et Patentes de Dunkerque et de l'arrondissement. M. Picard nous a répondu :

Que M. de Lasteyrie fasse payer ceux qui le peuvent, disent les syndiqués de la batellerie

« C'est l'opinion d'une grande corporation, exprimée par le secrétaire général, E. Viogon, du Syndicat de la batellerie de France, comprend la nécessité de payer des impôts, mais il faudrait frapper à la tête de la société bourgeoise et l'obliger à payer à l'État dans toute son intégralité, l'impôt sur le revenu »

Comment, M. le ministre des Finances a des difficultés pour équilibrer son budget et il ne voit qu'une seule solution : imposer à nouveau la masse des petits contribuables, et les consommateurs ?



Le forgeron de Bousois, fusillé en 1914, serait innocent.



« Ah! voyons un peu s'il y a des nouvelles des copains !... »

« Non c'est la « Gazette des Tribunaux »... »

Nous avons, à diverses reprises, intéressé nos lecteurs à la lamentable histoire de ce forgeron de Bousois, M. Jules Strimelle, sujet belge, originaire de Landelles (Hainaut).

Le temps d'aujourd'hui

Temps très nouveau. Vente d'ouest à nord-ouest sur la façade de la maison du forgeron de Bousois, actuellement déshabillé à Bousois, poursuit une information sur les réhabilitations de l'infirmerie belge.